



PROMOUVOIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

THÈME Santé

n° 5
Août 2020

La situation paroxystique que nous vivons avec la Covid-19 remet crûment en lumière la thématique santé par le biais de l'urgence sanitaire et des comportements sociaux, interpellant une nouvelle fois l'urbanisme. Les choix en la matière ont en effet été historiquement guidés par la volonté d'agir sur la santé humaine, pour lutter surtout contre les maladies infectieuses et les pandémies : assèchement de marais, aération et lumière (îlots ouverts de Cerda à Barcelone, percées haussmanniennes à Paris, Bordeaux ou même Bayonne), création des égouts, ...

Avant même la Covid-19, le changement climatique ainsi que l'évolution des sociétés et des modes de vie ont fait apparaître de nouveaux maux. Les maladies chroniques, comme l'asthme, le diabète, les maladies cardiovasculaires, certains cancers, ont globalement pris le pas sur les maladies infectieuses.

La prévention par la promotion d'un urbanisme favorable à la santé constitue dorénavant un défi. Logements, mobilité, espaces publics..., tous les champs de l'urbanisme sont des déterminants de « santé environnementale ». En même temps, le confinement

mondial des populations est une première qui bouscule les concepts contemporains et invite à se réinventer (lieux publics, logistique urbaine, transports et habitat collectifs, lieux de production, etc.). L'évolution des problématiques nécessite de nouvelles coopérations d'acteurs à l'instar des Lab'Forum de l'AUDAP visant à identifier des convergences et des synergies. Ainsi, la crise actuelle accentue-t-elle un enjeu de société qui doit remettre au centre des projets d'urbanisme et des politiques publiques, la préoccupation du bien-être des habitants et de leur santé, préoccupation quelque peu oubliée depuis 70 ans, supplantée par le beau, le « fonctionnel – logistique », ou encore la plus-value foncière et urbaine.

UN URBANISME À ADAPTER AUX MAUX D'AUJOURD'HUI ET AUX ÉVOLUTIONS ANNONCÉES

Au-delà de la crise actuelle, les maux d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. Évolutions de nos modes de vie et de nos sociétés, changements climatiques et contraintes de confinement posent de nouveaux défis d'aménagement et d'urbanisme. Plus que jamais, la santé physique et mentale des populations dépend de la capacité des acteurs de la ville et des territoires à adapter le cadre de vie au service du bien-être des populations.

Entre période de sécheresse ou d'inondation, vagues de gel ou de chaleur, les événements climatiques mettent la ville sous pression et la santé de ses habitants à l'épreuve, aggravant et multipliant les risques sanitaires.

La répétition de phénomènes extrêmes a des effets physiques et psychologiques profonds qui questionnent la capacité de résilience des villes (et de leurs habitants) et leur conception même (gestion des inondations et des tempêtes, vagues de chaleur, etc.).

Par exemple, les canicules sont un facteur majeur de troubles cardio-vasculaires, de recrudescence de maladies infectieuses ou parasitaires et de

désastres sanitaires auquel il faut apprendre à faire face. Or, les villes sont très sensibles aux vagues de chaleur et subissent le phénomène dit des îlots de chaleur urbain (ICU). L'ICU correspond à une élévation de température localisée en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines. L'enjeu est désormais d'atténuer les effets des ICU, et les risques sanitaires associés, en faisant notamment des choix d'aménagement favorables à la baisse des températures (végétalisation, formes urbaines, performances énergétiques des bâtiments, etc.).

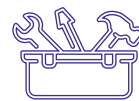
Le réchauffement climatique occasionne également des épisodes pluvieux très intenses, provoquant inondations et dégâts. Notons que localement, le Sud-Aquitaine est un territoire à risques important d'inondation (exemple en 2018 à Salies-de-Béarn ou encore à Bayonne en 2019, etc.). Ces phénomènes météorologiques ont de multiples effets sur la santé et procurent chez les populations touchées des traumatismes psychologiques importants (stress, anxiété, dépression). Les fortes pluies provoquent en outre des ruissellements sur les espaces urbains et par ricochet de la pollution. En effet, l'eau s'écoulant a tendance à emporter de l'essence, de l'huile moteur, des métaux lourds et autres polluants

provenant des routes et des stationnements, ainsi que des engrais et des pesticides provenant des pelouses. Associé aux risques de rejets directs d'eaux usées, le ruissellement des eaux de pluies a des répercussions sur la qualité des cours d'eau et des eaux de baignades (problèmes ORL, cutanées, etc.). Pour limiter les dommages, les solutions de désimperméabilisation-renaturation des sols des villes sont des pistes de plus en plus pratiquées et à privilégier.

Par ailleurs, les changements climatiques couplés à nos modes de vie et à notre utilisation massive des ressources contribuent à un autre type de pollution, celle de l'air. Santé Publique France estimait qu'en 2016, 48 000 morts prématurées étaient liées à la pollution de l'air. Les polluants atmosphériques présents en ville sont principalement liés aux véhicules, au chauffage des bâtiments résidentiels et tertiaires, et aux activités humaines. Il s'agit de polluants gazeux primaires (oxydes d'azote, composés organiques volatils, etc.), secondaires (ozone), mais aussi de particules dites fines. Parmi les solutions, et même si elle aussi est sensible à la pollution de l'air, la végétation (plantes et arbres) peut jouer un rôle majeur dans la réduction de la pollution. La végétation participe notamment à éliminer certains polluants gazeux présents dans l'air par absorption (NOx, Ozone, COV, CO²).

Au-delà du climat, nos sociétés évoluent, nos modes de vie changent et nos problèmes de santé aussi !

Les disparités sociales que produisent nos villes se retrouvent dans nos inégalités de santé. Les populations les plus fragiles sont souvent celles qui sont les plus exposées aux risques et aux pollutions impactant leur santé du fait de leurs conditions de vie et lieux de résidence (précarités des logements, proximité de zones industrielles, secteurs bruyants, zones inondables etc.). La ségrégation est aujourd'hui socio-spatiale et sanitaire. La situation des gens du voyage en est un parfait exemple avec une espérance de vie de 20 ans inférieure à la moyenne.



BOÎTE À OUTILS URBANISME EN SANTÉ

La santé est un thème transversal qui irrigue de multiples composantes de l'aménagement et de l'urbanisme. L'AUDAP vous propose quelques ressources pédagogiques, informatives ou expertes pour faciliter/développer les réflexions liant urbanisme et santé sur les territoires.



Guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain

Accompagner maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre des projets urbains dans la prise en compte des enjeux de santé publique et d'environnement, tel est l'objet du guide ISadOrA (Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement), afin que les acteurs de l'aménagement soient, aussi, des acteurs de la santé publique.

<https://cutt.ly/guideisadora>



Agir pour un urbanisme favorable à la santé

L'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique) développe depuis 2011 un axe transversal de recherche et d'expertise dans le domaine de l'urbanisme favorable à la santé et l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) sous les directions respectives d'Anne Roué Le Gall et Françoise Jabot. Le premier guide, « Agir pour un Urbanisme Favorable à la Santé » est le premier résultat de ce travail analysant les leviers de promotion de la santé dans le champ de l'urbanisme.

https://cutt.ly/ehesp_urbanisme_sante



Plans locaux d'urbanisme et santé environnementale : Vade-mecum à l'attention des collectivités locales

L'a-urba (Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine) a réalisé, en 2014, un premier guide « PLU et santé environnementale » en collaboration avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, qui permet d'identifier, à travers 12 déterminants de santé, les leviers réglementaires pour intégrer au mieux les enjeux de santé aux différentes étapes d'élaboration du document d'urbanisme. Le document « Plans locaux d'urbanisme et santé environnementale : Vade-mecum à l'attention des collectivités locales » vise tout d'abord à synthétiser le précédent guide en reformulant son propos sous la forme d'une grille de questionnement, permettant aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de PLUi de bien identifier les questions à se poser, en matière de santé environnementale, aux étapes-clés de l'élaboration de leur document de planification. Ces questions sont illustrées par des exemples de rédaction puisées dans des PLUi(n) nationaux et régionaux.

https://cutt.ly/vademecum_plu_sante



Point FNAU | Santé et territoires

La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. L'état de santé résulte d'interactions complexes entre facteurs individuels (âge, sexe, hérédité, style de vie, niveau de revenu) et cadre de vie. Les stratégies urbaines ont par conséquent leur mot à dire sur la santé : en rapprochant les citoyens des équipements de soins, en leur évitant l'exposition aux pollutions et aux risques, en luttant contre les îlots de chaleur urbains, en favorisant la pratique de la marche et l'activité physique, en fabriquant un habitat de qualité... Ce livre, à travers un panel de témoignages d'acteurs de l'urbanisme, offre ainsi une vision élargie des politiques de santé et d'aménagement, politiques pensées de manière conjointe au bénéfice de villes favorables à la santé et à la qualité de la vie. L'AUDAP a contribué à ce projet en proposant un article « La santé, un chantier d'avenir pour le territoire sud-aquitain ».

https://cutt.ly/pointfnau_sante

Parallèlement, les habitudes alimentaires ont énormément évolué et sont responsables de nombreux maux d'aujourd'hui. La « mal-bouffe » et le recours à l'industrie agro-alimentaire en masse pour nourrir nos villes et nos territoires, en plats préparés et saturés en graisse, engendrent des pathologies de surpoids de plus en plus développées dans la population. De nombreux travaux scientifiques ont démontré l'incidence de l'inadéquation des apports alimentaires, de la sédentarité et de l'insuffisance de l'activité physique sur le développement de certains cancers, de maladies cardio-vasculaires, du diabète, de l'obésité, de l'ostéoporose ainsi que sur diverses déficiences. Une mauvaise alimentation, couplée à un manque d'activité physique, est devenu un facteur prédominant de la mortalité et de la morbidité en France. Les communes et les intercommunalités disposent de nombreux atouts pour agir dans le domaine de la nutrition. La prévention sur l'adoption de comportements favorables à la santé (hygiène de vie, alimentation saine et équilibrée, pratique d'une activité physique régulière) ou encore la mise en place d'aménagement de la voirie, du cadre de vie et des équipements sont des solutions à développer.

Dis-moi où tu vis et je te donnerai ton état de santé !

Notre cadre de vie, fruit de nos choix en matière d'aménagement et d'urbanisme, est aujourd'hui devenu un déterminant majeur de notre état de santé. En effet, celui-ci dépend pour beaucoup de l'environnement du quotidien dans lequel nous évoluons. Cet environnement a amplifié les maladies chroniques et touche désormais un français sur trois. Pollutions chimiques et perturbateurs endocriniens se sont infiltrés dans les espaces de vie du quotidien contaminant l'air intérieur (matériaux de construction dans les logements...). S'ajoutent à cela les problèmes de pollutions extérieures.

La crise de la Covid-19 exacerbe les aspirations des populations à s'installer dans des territoires plus « ouverts » et proches de la nature, selon l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris 17 % des Parisiens ont quitté la ville avant la mise en place du confinement (source : europe1.fr - 20 mars 2020), renforçant potentiellement l'attractivité des « zones vertes et bleues », des petites villes et villes moyennes ainsi que des territoires ruraux sous couvert d'un accès performant au « numérique ». L'épidémie va-t-elle provoquer un exode urbain ?

(...) Dis-moi où tu vis et je te donnerai ton état de santé ! Notre cadre de vie, fruit de nos choix en matière d'aménagement et d'urbanisme, est devenu le déterminant majeur de notre santé. En effet, celle-ci dépend pour beaucoup de l'environnement du quotidien dans lequel nous évoluons : la « santé environnementale » (...)

LA RECHERCHE D'UN URBANISME RENOUVELÉ AU BÉNÉFICE DE LA SANTÉ

Les évolutions des déterminants de santé précités imposent de nouvelles conceptions de l'aménagement et de l'urbanisme pour soigner les maux d'aujourd'hui et prévenir ceux de demain. Pour y parvenir, la construction de partenariats renforcés entre les acteurs de la ville et de la santé apparaît essentielle, partenariats auxquels les agences d'urbanisme croient. L'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) a ainsi proposé à ses membres d'investir un enjeu stratégique quasi absent ou trop peu pris en compte dans les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme des territoires du Sud-Aquitain. De part son rôle de plateforme de dialogue territorial, l'AUDAP a décidé d'expérimenter le concept du « Lab'Forum » mis à l'essai par deux fois en 2019 sur le thème « santé, ville et territoire ». Les enjeux liés au(x) logement(s) et aux espaces publics y ont été largement discutés par les acteurs locaux y aillant participés (Office64, Pau Béarn Habitat, Soliha, Sepa, ARS, Centres hospitaliers, AEAG, associations,...).

Agir sur la qualité intérieure des logements mais pas seulement...

L'ensemble des acteurs s'est accordé sur la nécessité d'agir prioritairement sur le logement intérieur. Il constitue en effet une des conditions de bien-être et de santé fondamentale aussi bien physique que mentale. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'insalubrité de l'espace de vie mais de conception d'environnement intérieur bénéfique pour la santé.

L'importance du logement ne s'arrête donc pas à la qualité de ses intérieurs, le logement est un outil d'intégration sociale majeur. Il permet d'inclure dans la vie urbaine des populations qui ont des difficultés. Par exemple, pour les personnes souffrant de troubles mentaux, des dispositifs spécifiques comme le programme national « Un chez soi d'abord » permet aux personnes sans abri, les plus fragiles, celles qui souffrent de troubles psychiques et qui cumulent les plus grandes difficultés,

(...) De part son rôle de plateforme de dialogue territorial, l'AUDAP a décidé d'expérimenter en 2019 le concept du « Lab'Forum » mis à l'essai par deux fois sur le thème « santé, ville et territoire ». Les enjeux liés au(x) logement(s) et aux espaces publics y ont été largement discutés par les acteurs locaux (...)



Le projet Mahéva pour Maison d'accueil, d'hébergement et de vie autonome réalisé à Ustaritz propose un dispositif d'hébergement social alternatif pour des patients handicapés mais médicalement stabilisés (Crédit photo : Office 64 de l'Habitat).





Deux Lab'Forum organisés en 2019 sur le thème «Santé, ville et territoire», l'un à Bayonne le 16 mai 2019, l'autre à Pau le 18 décembre 2019. Ils ont réuni près de 40 acteurs de la fabrique de la ville et des territoires.

LAB'FORUM KÉSAKO ?

Les membres de l'AUDAP ont décidé, dans le cadre du nouveau Contrat-Projet d'Agence 2020/2025, d'innover et de positionner l'Agence d'urbanisme comme une plateforme d'échanges et de co-constructions de politiques publiques. Pour ce faire, l'AUDAP a utilisé des méthodes dites du design thinking et mixé les ingrédients - réunions, lieux, horaires, acteurs, méthodes, animations - pour tester dès l'année 2019 une nouvelle recette, celle du « Lab'Forum ».

Le concept du Lab'Forum a été mis à l'essai par deux fois en 2019 sur le thème « santé, ville et territoire ». Consacrés aux interactions entre santé, villes et territoires considérant une approche spatiale mais également une orientation ciblée autour des enjeux liés au(x) logement(s) et aux espaces publics, les deux premiers Lab'Forum (un en Pays Basque et un en Béarn) ont reçu un accueil très favorable de la part des différents acteurs qui y ont participé (Office64, Pau Béarn Habitat, Soliha, SEPA, ARS, Centres hospitaliers, AEAG, ...).

A partir d'un panneau préparé par l'AUDAP reprenant de manière imagée différentes problématiques liant santé-ville-territoire/habitat-logement, les participants ont travaillé pour identifier quelques enjeux qui relèvent d'actions collectives. Les résultats de ces travaux ont été mis en partage dans des comptes-rendus. Ils seront par la suite portés au regard des membres de l'AUDAP pour éclairer des problématiques d'avenir et inspirer les politiques publiques locales ainsi que les projets des collectivités en lien par exemple avec les Contrats Locaux de Santé qui se mettent en place en Béarn et Pays basque. L'objectif de ces Lab'Forum vise également à faire émerger, entre les participants, des relations constructives, garantes de la production d'idées nouvelles et de pistes de collaboration.

Nous retiendrons de cette première expérience l'importance de mutualiser les réflexions entre acteurs pour une lecture enrichie des enjeux et des questionnements. Le Lab'Forum « santé, ville et territoire » a permis un dialogue interprofessionnel de qualité, premier du genre dans le Sud-Aquitain, et par-dessus tout de proposer un tiers-lieu de confiance, condition nécessaire à la conception collaborative de politiques publiques plus efficaces. Cette première expérience est d'autant plus concluante qu'elle trouve des traductions directes dans le programme d'activités 2020 confié à l'AUDAP par ses membres.

d'accéder directement à un logement ordinaire et d'être ainsi accompagnées vers la réinsertion. Pour rappel, les personnes sans abri vivent en moyenne 30 ans de moins que la population générale. D'autres solutions existent avec une orientation « médicale » plus poussée comme les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). Localement, l'Office 64 en collaboration avec le Centre Hospitalier de la Côte Basque et la mairie d'Ustaritz ont ainsi lancé le projet « Maheva » pour pour Maison d'accueil, d'hébergement et de vie autonome. Sur les 18 logements, deux sont réservés à des patients handicapés dans la voie de l'autonomie.

Par ailleurs, la crise de la COVID-19 a mis en lumière des besoins spécifiques de logements pour les « travailleurs d'urgences » à proximité des équipements de santé.

Vers des quartiers « Haute Qualité Environnementale et Sanitaire » ?

Au travers les Lab'Forum les acteurs du territoire ont également souligné des problématiques liées à la conception de logements sociaux adaptés aux populations vieillissantes mais aussi aux effets du changement climatique (non restitution de la chaleur). Ainsi, ont-ils suggéré, sur un site d'opération test à définir, d'expérimenter un programme « habitat sain », de l'aménagement des espaces extérieurs d'un quartier (urbanisme préventif) jusqu'à l'intérieur des logements (matériaux, conception, adaptation au vieillissement...). L'idée de quartiers « Haute Qualité Environnementale et Sanitaire » est donc lancée !

La nature comme remède

La qualité du cadre de vie a fait l'objet de toutes les attentions. Tous les participants aux Lab'Forum se sont accordés à dire que les actions visant à une meilleure santé et bien-être des habitants ne se résument pas à l'adaptation des logements mais bien à l'amélioration de l'« Habitat » avec un grand H en considérant l'environnement extérieur, des accès au pied d'immeuble

en passant par l'ensemble de l'espace de vie du quotidien. Aussi, redonner une place à la nature comme composante majeure de notre cadre de vie constitue un déterminant essentiel en matière de prévention et de santé publique.

Le lien entre santé et jardin s'avère évident. Qu'ils soient familiaux, partagés ou thérapeutiques, les jardins constituent des espaces dont le développement peut être privilégié au regard de leurs différentes effets sur la santé. En dehors de période de pandémie, ces espaces sont des outils d'inclusion et de cohésion sociale majeurs incitant les habitants à sortir de leur logement, à rencontrer d'autres personnes y compris dans une dimension intergénérationnelle.

Les jardins familiaux et partagés sont également des vecteurs de promotion d'une alimentation saine au regard des apports nutritionnels et des produits qu'ils permettent de consommer : fruits et légumes frais. Ils diffusent de bons réflexes alimentaires en lien avec la saisonnalité des produits cultivés.

Au-delà des seuls jardins familiaux, la promotion d'une alimentation de proximité et de saison est ainsi à reconsidérer telle que la crise de la COVID-19 nous y invite en lien avec l'organisation de circuits courts entre producteurs et consommateurs. En ce sens, une place doit être faite à l'agriculture urbaine.

Jardins et nature en ville sont enfin des armes précieuses pour lutter contre les effets du réchauffement climatique. Ombre, arbre, eau, exposition, circulation d'air sont autant de facteurs qui peuvent faire naturellement diminuer la température de 10 à 15 degrés ! La création d'îlots de fraîcheur constitue donc une nécessité. D'une manière générale, en matière d'aménagements d'espaces publics, il s'agira d'éviter l'accumulation de la chaleur dans les sols en privilégiant au maximum des matériaux clairs et un couvert végétal important. Ainsi, l'ombre des arbres permet de créer des zones de fraîcheur dans l'espace tout en ré-oxygénant l'air. Bien dans son corps et bien dans sa tête... Plusieurs études suggèrent que

POURQUOI & COMMENT PRATIQUER UN URBANISME

1.

UN CONCEPT qui repositionne l'urbanisme et l'aménagement comme facteurs clés de la santé et de l'environnement



E FAVORABLE À LA SANTÉ ?

2.

HUIT AXES POUR AGIR

pour un urbanisme favorable à la santé



. **Réduire** les émissions et expositions aux polluants, risques et nuisances



. **Promouvoir** des modes de vie favorables à la santé, notamment l'activité physique et l'alimentation



. **Favoriser** la cohésion sociale et le bien-être des habitants



. **Permettre** l'accès aux soins et aux services socio-sanitaires



. **Réduire** les inégalités de santé entre les différents groupes socio-économiques et prêter attention aux personnes vulnérables



. **Soulever** et gérer les antagonismes entre les différentes politiques



. **Mettre en place** des stratégies favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, dont les citoyens

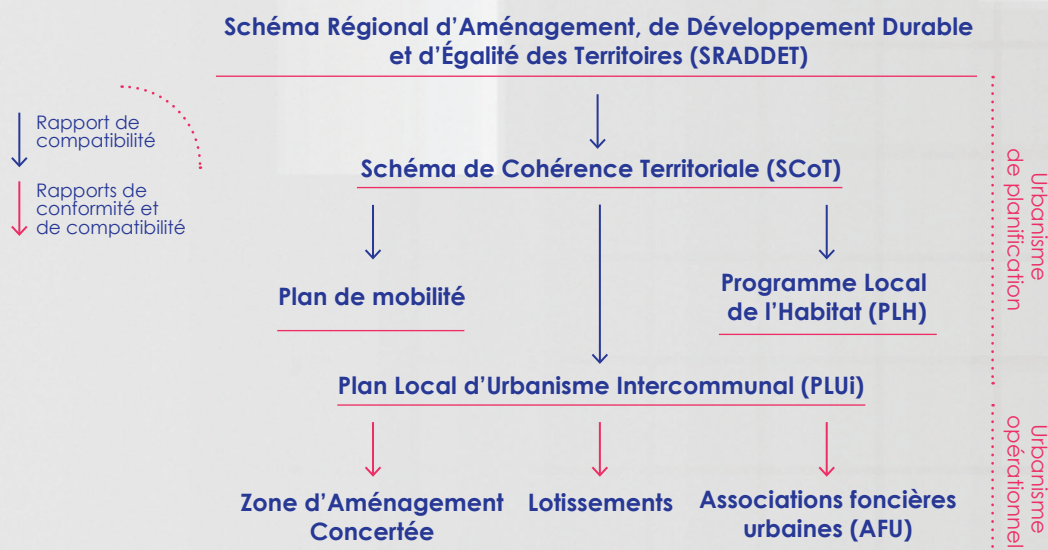


. **Penser un projet** adaptable, prendre en compte l'évolution des modes de vie

3.

DE LA PLANIFICATION À L'URBANISME OPÉRATIONNEL

pour anticiper et fixer des objectifs de développement du territoire permettant de réfléchir simultanément aménagement, santé et environnement



les espaces de nature sont associés à une meilleure santé, un meilleur niveau d'activité physique, un moindre taux de mortalité, moins de symptômes psychologiques, moins d'anxiété, de dépression et de stress. Les espaces de nature sont donc bel et bien des lieux à privilégier pour la santé physique et mentale invitant aux pratiques sportives et à la détente. Ils sont une composante de la ville qui participe de la qualité de vie et du bien-être des habitants. Déjà sur nos territoires des collectivités se positionnent. La ville de Pau, étant déjà considérée comme une « Ville Jardin », développe actuellement un concept de « Park System », véritable réseau des espaces de nature en cœur de ville.

L'accès aux soins : une préoccupation partagée

Au Pays Basque, dans le Béarn et comme ailleurs, les dynamiques démographiques et la réorganisation des territoires ont eu des incidences sur l'offre de santé, sa localisation et les conditions d'accès aux équipements. A l'instar de dynamiques à l'œuvre identifiées dans le secteur palois, la périurbanisation s'accompagne de l'implantation de pôles médicaux prisés des praticiens du fait de l'accessibilité des sites et facilité de stationnement tout en répondant à leurs aspirations de qualité de vie (regroupement/remplacement, proximité de résidence/vie de famille...). A l'inverse, les centres-villes peuvent souffrir d'une perte d'attractivité pour les praticiens. Si le constat est posé, les réponses restent à construire. La ville de Bayonne développe par exemple des solutions de centres médicaux avec des investissements privés.

Face à ces réorganisations spatiales, le déploiement du numérique et de ses usages constituent un nouvel outil au service de l'accès à la santé et de l'aménagement des territoires d'autant plus révélé en période de confinement (téléconsultations, etc.). En ce sens, les actions engagées par le Département des Pyrénées-Atlantiques, tant en matière de couverture de réseau que d'inclusion numérique, participent du « réaménagement » territorial.

De même, l'intégration des centres hospitaliers, celui du Pays Basque ou ceux du Béarn, véritables « villes dans la ville », est une préoccupation majeure partagée par l'ensemble des acteurs du Lab'Forum : gérer les accès en considérant leur rayonnement (urgences, transports collectifs, voiture/stationnement, livraisons), aménager les abords, etc. De par les emprises foncières qu'ils occupent, ils font partie intégrante des stratégies d'aménagement que doivent planifier les collectivités.

Au-delà de la question des accès, la mobilité apparaît comme une des clés d'action fondamentale, tout comme celle de l'eau ou encore du bruit

La voiture est responsable de bien des maux urbains (congestions, dégradations, pollutions atmosphérique et sonore) mais également humains (décès prématurés, maladies, accidents).

La marche et le vélo, qualifiées de mobilités « douces », sont devenues aux yeux de tous « actives » favorisant l'effort physique et le maintien en bonne santé. Autant de modes de transports qu'il faut continuer à promouvoir dans le cadre des politiques publiques et des aménagements d'espaces, y compris par la promotion d'un urbanisme provisoire (de test grandeur nature). L'AUDAP et quatre de ses membres ont engagé un cycle de travail intitulé « La marche : tous piétons ! ». Six enjeux ont été mis en évidence et permettront de proposer des pistes d'actions aux collectivités : apporter du confort aux piétons, sécuriser les pratiques, donner de l'intérêt aux parcours, rendre lisible les itinéraires, faire de la marche un mode efficace, légitimer et considérer les piétons. Enfin, d'autres champs d'actions en matière de prévention et de santé environnementale ont été identifiés. C'est le cas de la gestion de l'eau et des problématiques associées (infiltration, pollution, inondation, assainissement) apparaissent comme une nécessité tout comme la gestion du bruit (exposition de bâtiments, implantation des activités).

Mobilités actives, alimentation de proximité, nature en ville, logements sains, gestion de l'eau, du bruit... autant

de champs d'actions en matière d'aménagement et d'urbanisme jusqu'alors considérés en silo constituent désormais des chantiers que les collectivités doivent engager avec une approche systémique.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS : NOUVELLES MATRICES DES POLITIQUES PUBLIQUES

À l'image du Réseau français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, conviendrait-il plus que jamais, de placer la santé et le bien-être des habitants au cœur des politiques publiques dans une dimension transversale.

La mise en œuvre d'un urbanisme favorable à la santé passe par le développement ou la mise en application de dispositifs existants

Jusqu'à présent, en Sud Aquitaine, les Contrats Locaux de Santé (CLS) établis entre les collectivités et les Agences Régionales de Santé (ARS) relèvent peu d'une dimension « aménagiste ». Pourtant, les interactions entre santé, aménagement et urbanisme sont multiples, complexes et évolutives. Aussi, les démarches qui s'engagent devront-elles reconsidérer ces interactions.

Les travaux des Lab'Forum de l'AUDAP ont ouvert de nombreuses perspectives tant en termes de partenariats que de

définition de projets dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques que des projets urbains pour 2020-2022. Parmi les pistes pédagogiques pour favoriser la prise de conscience, contribuer à une connaissance commune et inciter à agir, citons la réalisation de publication autour de la thématique Santé ou encore le projet d'une journée de sensibilisation regroupant collectivités, acteurs de la ville et acteurs de la santé en lien avec l'ARS, l'Observatoire Régional de santé (ORS), et l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS).

Par-dessus tout, la préparation et/ou révision de nouveaux documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) et de Contrat Locaux de Santé en Béarn, au Pays basque et dans le sud des Landes constituent des opportunités pour penser un urbanisme favorable à la santé autour du tryptique santé, aménagement et environnement. L'infusion du thème de la santé dans les documents de planification est en l'occurrence un des objectifs ciblés par l'AUDAP dans son contrat-projet d'agence 2020-2025.

Par ailleurs, un certain nombre d'outils permettent aux collectivités et à leurs élus de se poser les bonnes questions et d'apporter des réponses pragmatiques pour maîtriser tous les impacts potentiels sur la santé d'un projet sur leur territoire. L'Évaluation d'Impact des projets sur la Santé (EIS) est un outil d'aide à la décision que les collectivités

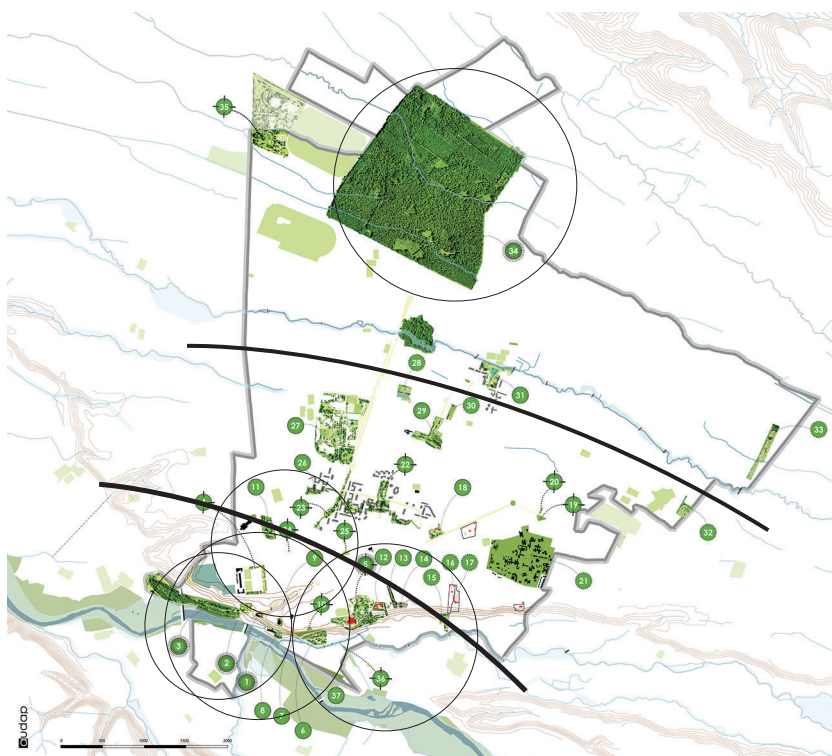
(...) Par-dessus tout, la préparation et/ou révision de nouveaux documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) et de Contrat Locaux de Santé en Béarn, au Pays basque et dans le sud des Landes, constituent des opportunités pour penser un urbanisme favorable à la Santé autour du tryptique santé, aménagement et environnement. (...)

du Sud-Aquitain devraient plus souvent activer. L'EIS vise à estimer les effets potentiels, sur la santé et le bien-être des populations, d'une politique, d'un programme ou d'un projet, et à formuler des recommandations aux décideurs. La démarche est particulièrement pertinente à l'échelon local où se définissent les interventions au plus près des besoins des habitants. Certaines collectivités s'y sont déjà engagées comme la Communauté de Communes Nord-Est-Béarn pour la constitution de sa Trame Verte et Bleue ou comme la commune de Morlaàs pour la restructuration de son centre-bourg.

Innover et tester

Au-delà des réponses « conventionnelles », la pandémie de la COVID-19, les mesures de distanciation sociale nous invitent à innover et à tester des concepts telle que la ville éphémère dans laquelle la route se transforme un temps en trottoir ou encore les équipements publics qui se transforme en camp de base médical, les trains en transport de malades... Dans ce nouveau contexte, le « chrono-aménagement » n'est-il pas une solution qui permet de lisser les flux et de réguler les « palpitations du territoire » : créneaux horaires réservés à nos aînés pour consommer la ville, horaires décalés pour l'ouverture des magasins, télétravail, plages horaires adaptées, etc.

La santé doit devenir un impératif pour les projets des collectivités et être anticipé dans les documents de planification. La promotion d'un urbanisme favorable à la santé constitue assurément un chantier d'avenir pour les territoires du Sud-Aquitain et pour l'AUDAP ! ■



L'armature végétale et principaux espaces de nature paloïs

La richesse, la diversité et la densité de parcs et jardins présents sur le territoire paloïs offrent à la ville un potentiel de mise en réseau de ses espaces de nature, à l'image du concept nord-américain de « Park System ». Actuellement en cours d'études, il permettrait d'offrir une continuité d'usages dans l'espace public et répondrait à plusieurs enjeux de Pau Ville-jardin du XXI^{ème} siècle, dont celui majeur de la santé publique (confort urbain, réchauffement climatique, marche et parcours de santé etc.).

Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. + 33 (0)5 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. + 33 (0)5 33 64 00 30

Crédits Photos

AUDAP, sauf mention

Comité de rédaction

Marc Trinqué, Denis Caniaux, Ludovic Réau, Emmanuelle Rabant

Conception / Réalisation graphique & Impression

AUDAP - 31/08/2020



Flashez le code
pour télécharger
le document



@audap_org



www.audap.org